

Quantification et normes subjectives

Francis Corblin

Université Paris-Sorbonne, IJN & IUF

La quantification est une opération sémantique qui exprime un rapport entre deux ensembles. Ce point de vue remonte au moins à Aristote et a été développé techniquement dans l'application aux langues naturelles de la théorie des quantificateurs généralisés (Barwise et Cooper 1981). Certaines formes linguistiques sont aisément analysables comme quantificateurs extensionnels : des quantificateurs cardinaux qui informent sur le nombre d'individus contenus dans l'intersection de deux ensembles (**deux** étudiants ont eu la moyenne), des quantificateurs proportionnels, qui expriment le rapport entre l'intersection de deux ensembles A et B et le nombre total des individus de l'ensemble A (**10%** des étudiants ont eu la moyenne). On peut distinguer, parmi ces quantificateurs des quantificateurs précis (deux exactement) et des quantificateurs imprécis (plus de deux, à peu près deux). D'autres formes linguistiques de quantification ne sont pas extensionnelles en ce sens que deux sujets peuvent parfaitement être d'accord sur la quantité des individus en cause et ne pas s'accorder sur le fait que le quantificateur s'applique (**peu** d'étudiants ont eu la moyenne). Ces quantificateurs ont les propriétés caractéristiques de ce qu'on appelle des « prédicats de goût personnel » (Lasersohn 2005). Je propose une analyse de ces quantificateurs intensionnels comme comparaison à des normes subjectives, une norme étant l'extension de ces ensembles dans un monde possible jugé « normal » par le locuteur, c'est à dire un monde dans lequel ces quantités ne mériteraient pas commentaire ou même mention. Une analyse est aussi proposée de la différence entre contenu sémantique intensionnel, pour des quantificateurs comme peu, et des implicatures intensionnelles associées aux comparatifs extensionnels (**Plus** de 10 étudiants ont eu l'examen].

Sémantique, Quantifieurs, Extensionnel, Intensionnel, Grice, Implicature, Maxime de manière, Goût personnel.

1 Introduction

Évaluer des quantités est certainement une des opérations de base pour l'esprit humain et beaucoup des phrases que nous échangeons ont pour objet de transmettre cette évaluation. Les philosophes et linguistes subsument tout ce qui relève de cette opération sous le terme de *quantification*, et c'est la raison pour laquelle toutes les grandes théories de la signification, depuis Aristote jusqu'aux théories contemporaines inspirées par Frege (1848-1925) ont pour pierre angulaire une théorie de la quantification et des termes linguistiques correspondants, dits *quantificateurs*, ou *quantifieurs*.

Pour une langue comme le français, une très longue liste de termes se propose immédiatement comme éléments dont la fonction définitoire est d'évaluer des quantités. On les repère facilement par le fait qu'à eux seuls, ils constituent une réponse acceptable à une question commençant par *combien* : *un, deux, plus de deux, quarante exactement à peu près cinquante, beaucoup, la plupart, trop, tous, moins que je n'aurais voulu, à peine 100, près de 150, ...*

Les théories sémantiques de la quantification d'inspiration logique (Barwise & Cooper 1981, Keenan & Stavi 1986) ont apporté énormément pour l'analyse et la typologie des quantifieurs¹ à plusieurs titres :

¹ Pour des applications de ces théories au français, voir notamment Corblin (2002) et Corblin & de Swart (2004).

- elles ont proposé des principes généraux d'analyse valides pour l'ensemble de tous les quantifieurs linguistiques ;
- elles ont avancé des analyses détaillées excellentes et très fécondes d'une sous-classe des quantifieurs, les quantifieurs *extensionnels* : *deux, au moins deux, plus de deux, à peu près 50...*
- elles ont distingué très clairement de ces quantifieurs extensionnels une autre classe, celle des quantifieurs *intensionnels* comme *beaucoup, peu, trop*, qui échappent à la plupart des généralités valides pour les extensionnels et dont la théorie reste, pour une large part, à faire.

Ce qui particularise les intensionnels, c'est qu'ils expriment un jugement subjectif du locuteur, et ils sont donc apparentés à ce que la littérature philosophique appelle des *prédicats de goût personnel* (Lasersohn 2005).

Dans cet article, je rappellerai d'abord très brièvement ce qui oppose les quantifieurs extensionnels aux quantifieurs intensionnels, en donnant quelques tests linguistiques pour opposer les deux catégories.

Je montrerai ensuite qu'il existe une zone grise entre ces deux ensembles. Certains quantifieurs peuvent être analysés comme des extensionnels (ils ne sont pas des prédicats de goût personnel), mais ils transmettent cependant des jugements subjectifs de même nature que les intensionnels purs. C'est le cas de quantifieurs extensionnels/intensionnels comme : *plus de 100, moins de 100, près de 100, à peine 100, presque 100...*

Je m'intéresserai tout particulièrement ici aux quantifieurs comparatifs, *plus de n, moins de n*. Le problème qu'on veut essayer de résoudre est le suivant : *plus de n* peut parfaitement s'utiliser comme extensionnel pur, n'impliquer aucun jugement subjectif, comme en (1) :

- 1) Les entreprises de plus de 50 salariés doivent avoir un comité d'entreprise.

Mais *plus de n* s'accompagne très souvent en conversation du jugement subjectif selon lequel *n* est supérieur à la norme du locuteur :

- 2) Il y a plus de *n* étudiants inscrits à son séminaire.

Une phrase comme (2) laisse le plus souvent inférer que pour le locuteur, c'est beaucoup, et quel que soit *n*. Cela est parfaitement confirmé par les suites discursives possibles :

- 3) Il y a plus de *n* étudiants inscrits à son séminaire. C'est beaucoup (#peu).

Comment dériver cet « accompagnement » intensionnel d'un quantificateur de type extensionnel ?²

Je proposerai, pour les comparatifs, une solution fondée sur un usage particulier des maximes de Grice, qui dérive, en certains contextes, une implicature intensionnelle. Je montrerai, pour finir, que des items lexicaux comme *près de, à peine, ou presque* qui semblent apparentés relèvent en fait de systèmes différents.

1. La sémantique des quantifieurs extensionnels

Un quantifieur, l'analyse remonte au moins à Aristote, exprime une relation entre l'extension de deux ensembles *A* et *B*.

- 4) La plupart des corbeaux sont noirs.

A : l'ensemble des corbeaux ; B : l'ensemble des entités noires.

La plupart exprime une relation entre l'extension de A et l'extension de B.

On distingue dans les versions récentes de cette approche deux types de quantifieurs :

- des *cardinaux*, qui nous renseignent sur l'extension de l'intersection de deux ensembles :

$$\begin{array}{lll} |A \cap B| & = a & a \text{ exactement} \\ & > a & \text{plus de } a \end{array}$$

² L'existence de cette dualité extensionnel/intensionnel pour les comparatifs et d'autres items apparentés chez l'enfant et chez l'adulte est mise en évidence de façon particulièrement claire dans les travaux de Bassano et Champaud (1987). Nous renvoyons le lecteur à ces travaux pour le détail des données et l'interprétation de ces auteurs.

$\geq a$	<i>au moins a</i>
$\approx a$	<i>à peu près a</i>

- des *proportionnels*, qui nous renseignent sur le rapport de l'intersection $|A \cap B|$ à l'extension de l'ensemble A.

$ A \cap B / A $	$= a\%$	<i>a% exactement</i>
	$> a\%$	<i>plus de a%</i>
	$\geq a\%$	<i>au moins a%</i>
	$\approx a\%$	<i>à peu près a%</i>

On voit dans cette présentation schématique qu'un quantifieur évalue l'extension d'un ensemble, ou d'un rapport entre deux ensembles en *comparant* leur valeur à un nombre, ou à une proportion, c'est à dire en situant cette valeur dans un intervalle numérique.

Un grand nombre de quantifieurs linguistiques correspondent parfaitement à ce schéma des quantifieurs extensionnels. Considérons un cardinal comme *plus de vingt*. L'information qu'il apporte (notée ici I^0) est que le cardinal de l'ensemble intersection est situé dans une fourchette numérique, entre 21 et le nombre total des A.

5) Plus de 20 étudiants ont réussi.

$$|A \cap B| \in \{21, 22, \dots, n_{\max A}\}.$$

$$I^{\text{plus de 20}} = \{21, 22, \dots, n_{\max A}\}.$$

On peut définir sur ces bases des quantifieurs *précis*, leur I-set contient un nombre et un seul, et des quantifieurs non-précis (leur I-set est un ensemble contenant plus d'une valeur numérique) :

Précis : *deux exactement, ...*

Non-précis : *plus de deux, entre deux et cinq, à peu près vingt-cinq, ...*

Le critère pour dire ces quantifieurs *extensionnels* est que si le quantifieur s'applique à deux ensembles, il s'applique nécessairement à tout couple d'ensembles de même extension. Un test d'extensionnalité est que si deux locuteurs connaissent l'extension des deux ensembles, ils ne peuvent pas être en désaccord sur le point de savoir si le quantifieur s'applique.

Supposons que vous sachiez combien d'étudiants ont réussi, alors vous savez nécessairement si les phrases suivantes sont vraies ou non :

6) 30 étudiants exactement ont réussi.

7) Plus de 25 étudiants ont réussi.

8) A peu près trente étudiants ont réussi.

Et si je connais ce nombre, je ne peux pas être en désaccord avec vous.

2 Les quantifieurs intensionnels

Il semble indiscutable que certains quantifieurs ne sont pas extensionnels, tels que *peu* ou *beaucoup*. Ce n'est pas assez de dire qu'ils ne sont pas précis. Il y a des extensionnels très imprécis comme *un certain nombre*, par exemple. Mais *un certain nombre* est extensionnel. Si nous savons combien, nous savons si *un certain nombre* s'applique. En revanche, c'est une constatation banale, si nous savons que vingt étudiants ont réussi, vous pouvez parfaitement affirmer que c'est *peu*, et moi que c'est *beaucoup*, bien que nous donnions le même sens aux mots, et que nous ayons les mêmes informations factuelles.

Le fait que ces quantifieurs sont à part est d'ailleurs reconnu dans les travaux fondateurs de Keenan et Stavi (1986)³.

³ Barwise et Cooper (1981) en revanche, traitent *many et few* comme des quantificateurs proportionnels, mais Partee (1988) montre qu'il y a des raisons de les traiter comme des cardinaux et des raisons de les traiter comme proportionnels, ouvrant la possibilité qu'ils soient ambigus.

Difficile de se débarrasser du problème en disant que ce ne sont pas des quantifieurs. Syntactiquement ils apparaissent dans les mêmes distributions, et sémantiquement ils semblent bien évaluer un nombre d'éléments, ou une proportion.

Des quantifieurs, donc, selon tous les auteurs, mais avec deux propriétés très spéciales signalées dans la littérature : ils sont non-extensionnels (Keenan & Stavi 1986) et il est difficile de dire s'ils sont cardinaux ou proportionnels (Partee 1988). Or cette hésitation n'existe jamais pour les extensionnels, qui appartiennent clairement à l'une ou l'autre des catégories (cardinal/proportionnel).

En revanche, ces quantifieurs semblent bien avoir toutes les propriétés que l'on prête aux prédicats de goût personnel (Lasershon 2005) comme *bon*, *mauvais*, *beau*, *grand*.

2.1 Des prédicats de goût personnel. Tests linguistiques

Trois critères au moins, en français, séparent les prédicats de goût personnel des autres :

a. Trouver que.

9) Je trouve que vous êtes **grands** (**beaux**, ..., **peu**).

10) Je trouve que vous êtes ***étudiants** (***douze**, ***plus de douze**).

b. Pour un x.

11) Ils sont **grands** pour des enfant de onze ans (**beaucoup** pour un premier cours).

12) Ils mesurent **1,50 m** *pour des enfants de onze ans ;

c. Exclamatives.

13) Qu'ils sont **grands** (peu) !

14) Qu'ils sont ***étudiants** (***plus de douze**) !

Plusieurs items qui se comportent sémantiquement et syntaxiquement comme des quantifieurs mais qui ne sont pas extensionnels ont toutes les propriétés des prédicats de goût personnel. C'est le cas de *beaucoup* et *peu*, on vient de le montrer.

NB : il est possible que certains quantifieurs vérifient certaines de ces propriétés, mais non toutes. Le cas de *un peu* est intéressant à cet égard :

15) Je le trouve un peu prétentieux.

16) Il est un peu prétentieux pour un débutant.

17) *Qu'il est un peu prétentieux. (Vs Qu'il est peu modeste).

L'exclamation pourrait être la propriété définitoire des prédicats de goût personnel, les deux autres critères ne valant que pour la plupart d'entre eux.

L'intensionnalité associée au jugement de goût personnel n'a rien à voir avec l'imprécision. Des extensionnels imprécis comme *à peu près ...*, *plus de ...* ne vérifient aucun des tests considérés.

2.2 Sémantique des quantifieurs intensionnels comme *peu* et *beaucoup*

Une idée conforme à l'intuition est que ces termes sont bien des quantifieurs, parce qu'ils évaluent une quantité par comparaison, mais qu'ils ne sont pas extensionnels parce que le standard de comparaison n'est pas une échelle numérique connue de tous, mais un étalon de comparaison qui est choisi tout à fait subjectivement par le locuteur, et reste implicite.

Notons que si l'étalon de comparaison reste implicite, on comprend qu'il puisse s'agir d'un nombre, ou d'une proportion, ce qui expliquerait l'impossibilité de ranger les quantifieurs en question au nombre des cardinaux ou au nombre des proportionnels comme l'a observé B. Partee.

On peut ici s'appuyer sur les travaux consacrés à la sémantique des adjectifs évaluatifs comme *grand* ou *cher*. Comme eux, les quantifieurs intensionnels sont des comparatifs implicites⁴ (Kennedy 2001, Corblin 2003) et admettent donc l'adjonction de « par rapport à » :

⁴ *Un peu* occupe encore, vis-à-vis de cette propriété, un statut incertain. Le jugement des locuteurs sur des phrases comme les suivantes n'est pas très tranché.

(i) Tu as mis un peu de sucre dans ton gâteau par rapport à moi.

(ii) J'ai un peu de cholestérol par rapport à toi.

18) Il est grand, par rapport à moi. Il mesure deux mètres, *par rapport à moi.

19) Ils étaient peu, par rapport à l'an dernier. Ils étaient douze, * par rapport à l'an dernier.

Tous ces termes comparent donc bien une dimension quantifiable à quelque chose, non à une valeur numérique explicite, comme les extensionnels, mais à un étalon de comparaison implicite choisi subjectivement, que je propose d'appeler une *norme*. Qu'affirme exactement un locuteur dans la phrase suivante (20) :

20) Ton fils est grand.

Tout d'abord, il fait une comparaison implicite, et c'est ce qui explique que l'on puisse lui demander : « par rapport à quoi ? ». En outre le standard de comparaison qu'il choisit, sa norme, est parfaitement subjectif : c'est lui qui choisit, la norme pertinente pour évaluer la taille de l'enfant. Seul le caractère subjectif du choix de la norme permet d'expliquer la propriété distinctive des quantifieurs extensionnels. Même si nous savons tous deux le nombre exact ou la proportion des étudiants reçus à l'examen, vous restez libre de dire que c'est peu, et moi que c'est beaucoup. Vous êtes peut-être étudiant et pensez que la norme, ce à quoi on doit comparer la proportion des reçus, c'est 100%. Peut-être que je suis le professeur du cours, et estime que l'on doit comparer la proportion des reçus à la proportion de ceux qui méritent de l'être, proportion qui selon moi ne dépasse pas 50%. Si 60% sont reçus, vous direz alors que c'est peu, et moi que c'est beaucoup.

De manière générale, une norme, c'est la mesure (quantité ou proportion) attendue dans un autre monde possible, et elle est donc associée à deux dimensions subjectives :

a) le choix des mondes possibles pertinents pour la comparaison (question : « par rapport à quoi » ?) ;

b) la valeur de la quantité « non-marquée » dans ces mondes (question : « tu trouves ? »).

Ce que le locuteur choisit pour norme, c'est un monde possible où la quantité en question n'aurait rien de remarquable, rien qui vaille qu'on en parle. La manière de choisir ce monde et cette valeur « normale » pour la dimension quantitative en question est variable. Considérons une phrase banale comme (21) :

21) Il y a beaucoup d'étudiants à son cours.

Le nombre d'étudiants à son cours est supérieur à ce qu'il serait dans un monde où le nombre d'étudiants à son cours n'aurait rien de remarquable, rien qui vaille qu'on en parle. Ce monde peut-être :

- un monde où le nombre de ses étudiants est le nombre moyen d'étudiants dans les cours comparables à celui-ci. « *Par rapport à la moyenne* » ;

- un monde où le nombre de ses étudiants est le nombre d'étudiants qu'il avait l'an dernier. « *Par rapport à l'an dernier* » ;

- un monde où le nombre de ses étudiants est le nombre de mes étudiants. « *Par rapport à moi* » ;

- un monde où le nombre de ses étudiants est le nombre auquel il s'attendait. « *Par rapport à ses attentes* » ;

- un monde où le nombre de ses étudiants est le nombre que peut accueillir décemment sa salle de cours. « *Par rapport à la taille de la salle* »...

On peut retenir deux éléments de cette proposition : les quantifieurs intensionnels sont des comparatifs (implicites), et le choix de la norme pertinente étant subjectif doublement (nature et valeur), ces quantifieurs sont des prédicats de goût personnel.

Beaucoup les trouvent peu acceptables, ce qui signifie qu'ils ne traitent pas *un peu* comme un comparatif implicite. Sur l'opposition de *peu* et *un peu*, on se rapportera aux analyses bien connues de Anscombe et Ducrot (notamment Anscombe et Ducrot 2003). Le présent travail ne pose pas comme primitive, à la différence de ces auteurs, la notion de force argumentative, mais plutôt celle de jugement intensionnel.

3 Les implicatures des comparatifs extensionnels

3.1 Implicature intensionnelle

L'opposition entre quantifieurs extensionnels (comme *plus de trente*) et intensionnels (comme *beaucoup*) est très nette et appuyée sur des critères solides. Cependant, certains extensionnels, et notamment les comparatifs, semblent convoier dans certains de leurs emplois des jugements subjectifs qui les rapprochent des intensionnels. Ce rapprochement se manifeste, par exemple dans les suites discursives comme (3).

Une manière de décrire les faits est de dire que dans certains emplois, l'usage d'un comparatif comme *plus de a* communique l'information objective que la quantité est supérieure à *a* (« $Q > a$ ») mais en outre, le jugement que cette quantité est supérieure à une norme choisie subjectivement par le locuteur (« $Q > n$ »).

Il faut préciser que ce jugement subjectif n'est pas présent en tout emploi pour les comparatifs extensionnels. Il y a des usages des comparatifs extensionnels « purement objectifs », par exemple en (1) supra. En outre, on ne trouve un tel jugement que pour les *comparatifs* extensionnels. Ni les quantifieurs précis (*exactement deux*), ni les quantifieurs d'approximation (*entre 10 et 20, à peu près 30*), ni même la conjonction de comparatifs (*plus de 20 et moins de 30*) ne peuvent convoier ces jugements subjectifs.

Enfin, si on observe les conditions dans lesquelles ces jugements accompagnent l'usage d'un comparatif on peut conclure qu'ils apparaissent surtout en conversation ordinaire, non dans l'usage formel du langage (sciences, droit), et qu'ils apparaissent presque automatiquement si la valeur de *a* n'est pas imposée par le contexte comme étalon de comparaison.

Dans le dialogue (22) aucun jugement de valeur n'intervient :

22) Avez vous plus de 40 ans, ou moins ?

- J'ai plus de quarante ans.

Un jugement subjectif interviendra en revanche dans le dialogue suivant :

23) - Vous avez quel âge ?

- J'ai plus de quarante ans.

Ce type de conditions d'apparition indique que l'on a affaire à ce que Grice a appelé des *implicatures* conversationnelles. Le jugement subjectif associé aux comparatifs extensionnels ne fait pas partie de leur contenu asserté, on l'infère seulement, en conversation, du fait que le locuteur a choisi cette manière de présenter la quantité, et non une autre. D'où par exemple le fait que le jugement n'apparaît pas quand *a* est imposé par le contexte comme en (22), mais apparaît en (23) où le locuteur décide de la manière de présenter son âge (il aurait pu dire *quarante trois, moins de quarante-cinq*, etc.).

On peut donc introduire la généralisation (24) :

24) Les comparatifs extensionnels (*plus de a, moins de a*) génèrent dans les contextes appropriés une implicature conversationnelle dont le contenu est un jugement intensionnel co-orienté.

<i>Plus de a</i>	Contenu asserté :	$Q > a$	
	Implicature intensionnelle	$Q > n$	<i>n</i> : norme

Il faut insister sur le fait qu'il s'agit seulement d'une implicature, et que sa présence éventuelle ne transforme *pas* le comparatif en prédicat de goût personnel. Considérons (25) :

25) J'ai plus de trente étudiants à mon séminaire.

Une phrase comme (25) laisse le plus souvent inférer que le locuteur estime que la quantité est supérieure à ce qui pour lui est la norme, mais ce jugement n'est pas asserté par (25), à la différence de ce qui se passe en (26) :

26) J'ai beaucoup d'étudiants à mon séminaire.

C'est la raison pour laquelle les tests des prédicats de goût personnel ne s'appliquent pas aux comparatifs comme illustré par ((27) et (28) :

27) Je trouve que tu as *plus de trente étudiants à ton séminaire

28) Comme il a *moins de cinq étudiants à son séminaire !

3.2 Implicature de proximité

Les comparatifs extensionnels déclenchent une autre implicature. En conversation, *plus de a* est à interpréter très généralement comme « plus de a et proche de a ». C'est sans doute la raison pour laquelle « Ma grand-mère a plus de vingt ans » fait un peu sourire, même si c'est nécessairement vrai. Et la raison pour laquelle « Ma grand-mère a plus de 70 ans » invite à inférer qu'elle n'en a pas 90 ! Grossièrement, si l'étalon de comparaison n'est pas imposé par le contexte, donc si le locuteur le choisit librement, on infère qu'il le choisit comme valeur *proche* de la quantité à évaluer. Cette inférence est une conséquence directe de la maxime de quantité de Grice.

La maxime de quantité explique qu'en conversation, un locuteur qui choisit librement d'évaluer une quantité Q comme « plus de a » invite à inférer que Q n'est pas supérieur à $a + i$, à l'élément de mesure immédiatement supérieur à a dans l'échelle choisie, donc que Q est proche de a. La clé de l'implicature, c'est que le choix de a apparaisse comme un choix libre du locuteur. Dès que le contexte « explique » pourquoi c'est cet étalon de comparaison qui est choisi, l'implicature de proximité disparaît. Le cas des questions est typique : dès qu'une question introduit l'étalon de comparaison, il n'y a plus d'implicature : si on demande « Cette robe coûte-t-elle plus de 300 ? ». La réponse « oui » n'invite en aucune manière à inférer que le prix de la robe est proche de 300.

4 Genèse de l'implicature intensionnelle des comparatifs

S'il est correct de postuler une implicature intensionnelle de supériorité/infériorité à une norme subjective, comment en expliquer la genèse à l'aide des maximes de coopération ?

Ce qui paraît responsable de cette implicature, c'est que nous ayons affaire à une comparaison qui est dépourvue de borne supérieure (ou inférieure) :

Entre 1000 et 1500	----- ----->	neutre
Plus de 1000	----- ----->	$Q > n$
Moins de 1500	----->	$Q < n$

L'idée générale que je propose est la suivante : en choisissant de présenter la quantité comme supérieure à a ou inférieure à b, alors qu'il aurait pu l'encadrer (« entre a et b », ou l'approcher (« à peu près a' »)), le locuteur choisit de donner moins d'information extensionnelle que celle dont il dispose, donc s'affranchit de la maxime de quantité, ce qui en général suppose qu'il entend ainsi déclencher des implicatures absentes des versions plus informatives.

A mon sens, la maxime responsable de l'implicature résultante en cause est la maxime de *manière*, et particulièrement la sous-maxime « Soyez ordonné ». On peut gloser cette maxime de la manière suivante : quand plusieurs manières de présenter une information sont possibles, celle que retient le locuteur est choisie non au hasard, mais de manière à porter une information supplémentaire. S'il choisit une comparaison extensionnelle de supériorité (« plus de 1000 »), et non d'infériorité, c'est pour me laisser inférer une autre information. Cette situation n'est pas sans rappeler le recours à la maxime « Soyez ordonné » pour la succession des événements dans le récit. Du seul fait que le locuteur *présente* un événement Ea *avant* un événement Eb, se trouve générée l'implicature que Ea est situé dans le temps *avant* Eb. L'explication classique de cette genèse est que devant deux présentations concurrentes compatibles avec les mêmes mondes, le choix de l'une d'entre elles est destiné à porter une autre information. Dans l'exemple (29) :

29) Qu'a fait Pierre ce matin ? Pierre a fait ses courses. Il a bu un café.

Du fait que « faire ses courses » soit présenté *avant* « boire un café » est générée l'implicature que « faire ses courses » a lieu *avant* « boire un café ». C'est-à-dire que le choix d'un ordre de présentation ne peut faire inférer que l'existence du même ordre dans un autre domaine pour les entités concernées :

Présentation	Mention de Ea	>	Mention de Eb	dans le texte
Implicature	Occurrence de Ea	>	Occurrence de Eb	dans le temps

Pourquoi passe-t-on d'un ordre dans le récit à un ordre chronologique ? Sans doute parce que la localisation relative des événements dans le temps est la question principale qui se pose à propos des événements dans un récit.

La genèse de l'implicature intensionnelle obéit à un schéma comparable :

Présentation	Q	>	a	« plus de 1000 »
Implicature	Q	>	n	« plus que la norme »

L'information inférée à partir d'une comparaison extensionnelle est une comparaison intensionnelle co-orientée. Pourquoi ce domaine des jugements normatifs serait-il celui qui s'impose aussi fortement pour les quantités ? Très probablement parce que s'agissant de conversations et de quantités, le recueil des jugements subjectifs sur ces quantités est un objectif crucial.

L'idée générale, en résumé, est donc la suivante : si le sujet présente ainsi la quantité, en choisissant un point de comparaison inférieur, il le fait pour laisser inférer que son classement normatif est homologue. C'est une application stricte de la maxime « Soyez ordonné ». S'il ne choisit pas lui-même ce point de comparaison, aucune implicature n'est générée (cf. supra). S'il choisissait ce point de comparaison inférieur alors qu'il entend affirmer dans la phrase suivante au moyen d'un quantifieur intensionnel que la quantité est supérieure à sa norme, il produirait un discours non-coopératif comme en (3) : le locuteur utiliserait d'abord une forme invitant en vertu des maximes de coopération à tirer une inférence, et sans aucun signal explicite (comme un *mais*) affirmerait que cette inférence est fautive.

S'explique ainsi que si l'étalon de comparaison *a* est imposé, cette implicature disparaît également, tout comme l'implicature de proximité :

- | | |
|---|--------------------------------|
| 30) - Gagnez-vous plus de 1500 ou moins ? | |
| - Moins. | Aucune implicature normative |
| 31) - Combien gagnez-vous ? | |
| - Moins de 1500 | Implicature normative invitée. |

Le point pertinent est ici que si l'étalon de comparaison est imposé, le sens du comparatif l'est également ; la question (30) demande de situer son salaire par comparaison à 1.500 et le salaire étant fixe le choix de *plus* ou de *moins* ne dépend pas du libre arbitre du locuteur.

En dehors de ces cas, granularité de l'échelle, proximité et jugement normatif sont dans un rapport assez complexe et l'existence de *un peu* est une option à considérer. En gros, *un peu moins (plus)* tend à neutraliser l'implicature normative. Comparez (31) et (32) :

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| 32) -Tu gagnes combien ? | |
| - Un peu moins de 1.500. | = pas d'implicature normative |

La clé de l'implicature normative pour *moins de a* est : « pourquoi avoir choisi *a*, le nombre rond supérieur, pour situer son salaire, alors qu'il aurait aussi bien pu choisir le nombre rond inférieur ? ».

Avec *un peu moins de a*, le contenu sémantique donne une réponse : la grande proximité à *a* étant affirmée par *un peu*, le choix de cette valeur pour étalon de comparaison est simplement motivée par le fait que *a* est le nombre rond le plus proche, et très proche. Avec *un peu moins* ou *un peu plus*, on est donc dans approximation plus descriptive que normative de la quantité.

5 Conclusion et programme de recherche

J'ai proposé une hypothèse pour expliquer la charge intensionnelle des comparatifs extensionnels : il s'agit d'une implicature de conversation, générée par la maxime « soyez ordonné ». Il y a d'autres quantifieurs dans cette zone grise extensionnel/intensionnel. J'en cite quelques-uns sans prétendre être exhaustif :

- | | |
|--|--|
| 33) -Tu gagnes combien. | |
| - près de mille./- à peine mille/- presque mille | |

Les ressemblances sautent aux yeux : ces trois termes transmettent une charge intensionnelle qui pourrait s'exprimer en termes de comparaison à une norme subjective. Mais aussi les différences : tout d'abord, il s'agit ici d'items lexicaux particuliers, non d'une classe grammaticale/sémantique comme les comparatifs ; en outre, ces termes n'ont pas d'usage strictement extensionnel objectif comme les comparatifs. En tout emploi ils portent leur charge intensionnelle.

Ces deux traits indiquent qu'on ne peut traiter leur valeur intensionnelle comme une implicature de conversation, il s'agit manifestement d'une composante de leur identité lexicale, bien que le jugement normatif ne soit pas asserté comme pour *beaucoup* et *peu*, et qu'ils ne soient pas des prédicats de goût personnel. Cependant, ils déclenchent bien les mêmes effets de discours que les comparatifs :

34) Je gagne à peine mille, c'est peu//#beaucoup.

35) Je gagne près de mille, c'est beaucoup/#peu.

36) Je gagne presque mille, c'est beaucoup/#peu.

Cela s'expliquera aisément si on postule qu'ils transmettent bien un jugement normatif de même nature que les comparatifs, mais le problème est alors d'expliquer à quel titre cet élément est présent dans leur sémantique, puisqu'il ne s'agit ni d'une implicature de conversation (comme pour les comparatifs) ni d'une partie de leur contenu asserté (comme pour *beaucoup* et *peu*).

Dans la théorie sémantique classique, le seul tiroir qui reste ouvert est celui des *présuppositions*. C'est sans doute cette voie qu'il conviendrait d'abord d'explorer, mais je laisse la question ouverte pour des travaux futurs.

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C. et O. Ducrot. 1983. L'argumentation dans la langue. Pierre Mardaga, Bruxelles.
- Barwise, Jon and Robin Cooper. 1981. Generalized quantifiers and natural language. *Linguistics and Philosophy* 4(4):159-219.
- Bassano, D. & Champaud, C. 1987. Fonctions argumentatives et informatives du langage. Le traitement des modificateurs d'intensité « au moins », « au plus », et « bien » chez l'enfant et chez l'adulte. *Archives de psychologie* 55, 3-30.
- Champaud, C. & Bassano, D. (1987) Argumentative and informative functions of French intensity modifiers "presque" (almost), "à peine" (just, barely) and "à peu près" (about): an experimental study of children and adults. *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 7, 605-631.
- Corblin, F. (2002) *Représentation du discours et sémantique formelle. Introduction et applications au français*, P.U.F., Collection Linguistique nouvelle.
- Corblin, F. & de Swart, H. eds. (2004) *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, Standord.
- Corblin, F. 2003 Sur la sémantique des évaluatifs, Ms. Intitut Jean Nicod.
- Ducrot, O. 1973. *La preuve et le dire*, Paris, Mame.
- Horn, L. 2002 . Assertoric inertia and NPI licensing. CLS 38 Part 2, ed. by Mary Andronis, Erin Debenport, Anne Pycha, Keiko Yoshimura, 55-82. Chicago: University of Chicago.
- Keenan, E. and J. Stavi. 1986. A semantic characterization of natural language determiners. *Linguistics and philosophy*. 253-326.
- Kennedy, Christopher 2001. Polar opposition and the ontology of degrees . *Linguistics and Philosophy*, 24:1.33-70.
- Lappin, S. 2000 . An intensional parametric semantics for vague quantifiers. *Linguistics and Philosophy*. 599-620.
- Lasersohn, P. 2005. Context dependence, disagreement, and predicates of personal taste. *Linguistics and Philosophy*, 28, 643-686.
- Partee, B. 1988. Many Quantifiers, in *Proceedings of the Eastern States Conference on Linguistics*, 383-402.